

COMMEMORATION

DU 8 MAI 1945

11 H 00 : Rassemblement sur la place de la Mairie :

- **Du Conseil Municipal**
- **Des Présidents d'Associations**
- **Et de toute la population**

DEFILE

Dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié sera offert et des friandises seront distribuées aux enfants dans la salle derrière la Mairie.

Le Maire,

D. CHARLOT

 